

212.76.600 Code INSEE	Commune de SAINT-LEONARD - Budget principal Commune	DM 2024
--------------------------	--	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 3 Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	16
Nombre de suffrages exprimés	15
VOTES : Contre	0
Pour	15
Date de convocation :	19/11/2024

L'an 2024, le 19 novembre, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Bernard HOGUET, Maire.

Objet : Réfection du logement de fonction afin d'y installer la garderie.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131-262 : Aménagement E.N.R	60 000.00 €	
D 2131-263 : Réfection logement de fonction		60 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	60 000.00 €	60 000.00 €

Signataires :

BALIER Victor	
BARBARAY Dominique	
DAUDRUY François	
DEFONTAINE Dany	
DEGREMONT Marie-Lise	
HACHE Elvira	
HOGUET Bernard	
LAMOTTE Jean-Michel	
LEBAS PIGNOL Marie-Claire	
LECOINTRE Xavier	
LECROSNIER Serge	
LETELLIER Nathalie	
MAGUET Claude	
MALANDAIN Bernadette	
MAUVE Christopher	
MOIGNOT Marie-France	
PAILLETTE Xavier	
PRIEUR Marie-Pierre	
RIOULT Sophie	

Certifié exécutoire par Bernard HOGUET, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

212.76.600

Code INSEE

Commune de SAINT-LEONARD - Budget principal

Commune

DM 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A Saint-Léonard, le 19/11/2024.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

Adopté à l'unanimité

Stis en ligne le 28/11/2024



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 26 novembre 2024

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	16
Excusés :	3
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 19 novembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR, Sophie RIOULT; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Xavier PAILLETTE, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT (pouvoir à Madame Moignot), Elvira HACHE (pouvoir à Madame Malandain), Monsieur Dominique BARBARAY (pouvoir à Monsieur Maguet).

Le quorum est atteint.

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Claude Maguet* a été désigné pour remplir ces fonctions.

